Région d'épandage de Gennevilliers :

Historique :

Après des premières expérimentations à Clichy en 1867, la technique de l'épandage agricole est mise en place à grande échelle dans la plaine de Gennevilliers à partir de 1869.

Les eaux d'égout sont principalement acheminées par le **collecteur d'Asnières** dont les eaux sont relevées par **l'usine de Clichy**, mise en service en 1869. Une partie des eaux est également acheminée par la **dérivation de Saint-Ouen** issue du collecteur de la Porte de Flandre.

À la fin du XIXe siècle, la surface des terres irriguées dans la région de Gennevilliers atteint 900 hectares. Les champs d'épandage de la région appartiennent à des propriétaires privés à l'exception des 6 hectares du **Jardin modèle d'Asnières,** propriété de la Ville de Paris. Le jardin d'Asnières sert de **lieu d'expérimentation des épandages** pour les services de l'assainissement parisien. Il accueille ainsi des expériences d'arrosage intensif à l'eau d'égout sur des cultures maraîchères et des pépinières, ainsi que des installations mettant à l'**essai les techniques d'épuration biologique**. Au début des années 1900, une partie des terres du jardin est louée à exploitants privés.

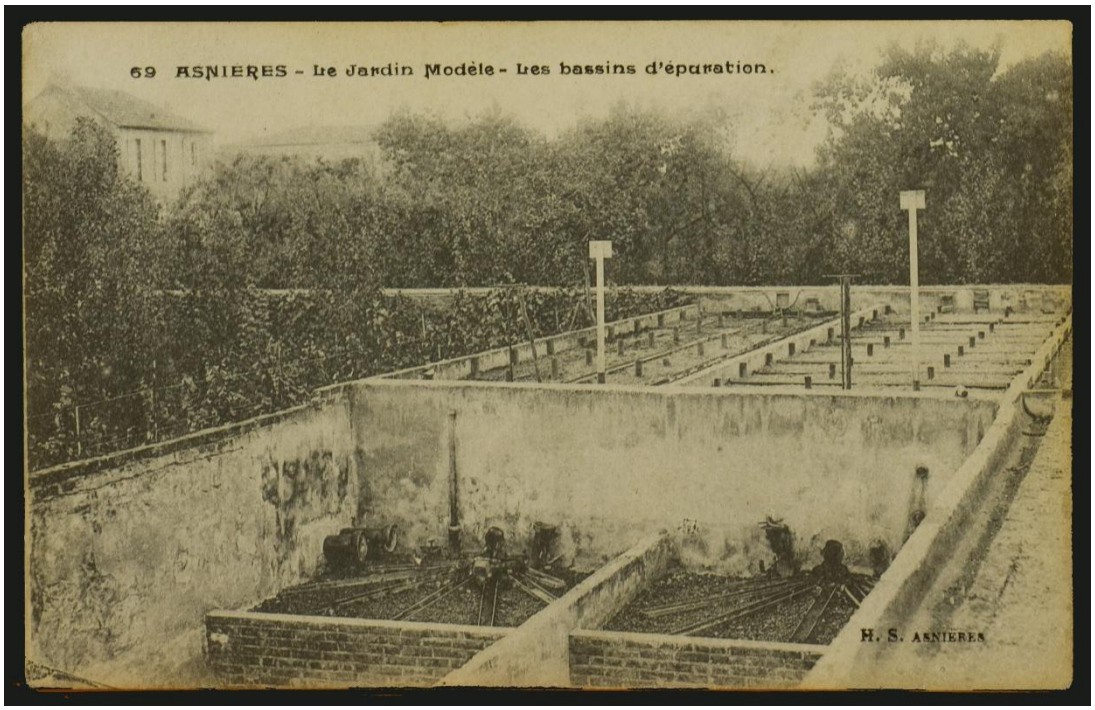

Equipements d'expérimentation de l'épuration biologique dans Jardin modèle d'Asnières, Carte postal, début XXe siècle

Les terres appartenant à des propriétaires privés sont dites en « irrigation libre », c'est-à-dire que les cultivateurs utilisent les eaux d'égout en fonction des besoins de leurs cultures. La région de Gennevilliers concentre principalement des productions maraîchères, bien qu'un septième des surfaces irriguées soit aménagé en prairie.

En 1906, la région de Gennevilliers permet l'épuration de 43 millions mètres cube d'eaux d'égout. L'irrigation des champs est permise par 732 bouches, et l'évacuation des eaux épurées vers la Seine est assurée par un réseau de drainage de 12 kilomètres. Une vingtaine de cantonniers sont chargés de l'entretien de l'ensemble de ces infrastructures.

La surface d'épandage dans la région de Gennevilliers diminue dès le début du XXe siècle sous la pression de l'urbanisation des banlieues. **L'épandage dans la région de Gennevilliers prend fin en 1965**. Il persiste néanmoins dans les régions d'Achères, de Méry-Pierrelaye et de Carrières-Triel dans la seconde moitié du XXe siècle, jusqu'à son interdiction en 2001.

Famille visitant le Jardin modèle d'Asnières avec un homme s'apprêtant à boire de l'eau épurée, Carte postal, début du XXe siècle

Repères chronologiques :

- **1867 :** Installation de champs d'expérimentation de l'épandage à Clichy
- **1869 :** Début des épandages dans la plaine de Gennevilliers
- **1869 :** Mise en service de l'usine de Clichy permettant le relèvement des eaux d'égout jusqu'aux champs d'épandage de Gennevilliers
- **1889 :** Loi sur la généralisation de l'épandage agricole
- **1899 :** La surface d'épandage de la région de Gennevilliers atteint son maximum avec 900 hectares
- **1965 :** Fin des épandages à Gennevilliers
- **2001 :** Interdiction des épandages en région parisienne

Fiches complémentaires :

Retrouvez également en PDF sur les sites des archives du SIAAP, une fiche sur la pratique de l'épandage agricole et des fiches spécifiques sur les régions d'épandage d'Achères, Méry-Pierrelaye et Carrières-Triel.

Fonds associés :

- **1FH -** Travaux et exploitation de l'usine de Clichy
- **6FH** - Service de l'Assainissement de la Seine, bilan annuel d'activité, description des usines, des travaux exécutés, des études et des projets
- **11FH -** Epandage. Régions de Gennevilliers, de Méry-Pierrelaye, de Carrières-Triel
- **20FH -** Fonds Préfecture de la Seine - Contentieux, travaux